Point d'?

Eirene Suisse

REGARDS PÉNITENTIAIRES | Décembre 2018 - N°79



G. Bidaud, Ouganda, 2018

Loin de la démocratie…

«Devant la prison, cette longue file résignée. Mères, épouses, petites-amies, frères parfois, qui attendent patiemment pour passer un sac en plastique contenant un repas à l'emporter de l'autre côté du mur : la plupart n'ont pas de nouvelles de l'homme qu'elles aiment et qui croupit depuis des mois dans cette fabrique à moribonds. J'avais participé à la rédaction d'un rapport, en janvier dernier, pour dénoncer qu'on laissait mourir de faim plus de vingt hommes par mois, seulement dans ce pénitencier. Manque de moyens de la prison et mauvaise gestion des autorités, mais surtout indifférence générale. La plupart d'entre eux, comme plus de 80% des prisonniers haïtiens, n'avaient jamais vu un juge, et attendaient leur condamnation ou leur libération. Ou simplement de savoir pourquoi ils étaient là. […]

Six mois plus tard, me revoilà, une fois encore devant cette bâtisse en ruines, aux portes de l'absurde. Les familles continuent d'attendre, longtemps, avec leur sac en plastique, sous le soleil massacre de juillet… Je m'arrête quelques minutes. J'aimerais pouvoir leur dire quelque chose. Un mot de solidarité. Mais je sais ce qui se cache derrière ces murs. J'aime les mots. Mais aujourd'hui, devant les portes du pénitencier, ils ne me sont d'aucune utilité.
Je tourne le dos à la prison. Une partie de mon âme restera là, un sac en plastique à la main dans la file de ceux qui n'ont pas perdu espoir. »

J'avais écrit ce texte le jour de mon départ d'Haïti. Une dernière journée : qui vas-tu aller saluer en premier ? Qui ne faut-il pas oublier ? La réponse était étrange, mais claire : il fallait que je retourne devant les murs de la prison, une dernière fois. La misère est partout en Haïti, l'injustice aussi. Mais jamais aussi crue et absurde que dans ses prisons : ce que j'y ai vu restera dans ma tête pour toujours. Les corps décharnés de prisonniers qu'on laisse mourir de faim, étendus sur des lits de fortune, ou à même le sol. Le spectre de la tuberculose, les gestes désespérés pour faire passer la brûlure de la galle… Les cellules bondées, où l'on ne peut même pas se tenir debout.

La misère construite, artificielle, simplement cruelle. L'art de ne pas être humain.

La réalité de la prison, en Haïti comme ailleurs, est la preuve d'une grande hypocrisie : en prison on ne trouve pas les riches, mais plutôt les pauvres. En prison, on ne nous démontre pas que tous les êtres humains sont égaux, mais plutôt que certains ont du pouvoir, et d'autres pas.

Tant que la prison sera utilisée comme un instrument de vengeance, et non pas de réhabilitation, tant que la justice sera rétributive, nous aurons encore du chemin pour atteindre nos idéaux démocratiques.

Livia Bouvier
Ancienne volontaire d'Eirene Suisse en Haïti, journaliste et formatrice spécialisée dans la défense des Droits Humains

Sommaire



A. Vallotton, Nicaragua, 2018

Accompagner les jeunes du centre pénitentiaire de Bluefields

Entre février et septembre 2008, le pénitencier de Bluefields, situé sur la côte atlantique du Nicaragua, a accueilli approximativement 360 prisonniers ayant commis des crimes mineurs et majeurs. Six jeunes, âgés de 15 à 17 ans, étaient présents au sein de cette population. N'étant pas séparés des prisonniers adultes, ils y ont subi toutes sortes de violences physiques, incluant des violences sexuelles.

Les conditions de détention du pénitencier de Bluefields ne sont pas adaptées à l'accueil d'adolescents. Insalubre et surpeuplée, il règne dans cette prison un climat de loi du plus fort. Lorsque les jeunes ont effectué leur peine et sont finalement libérés, ils ont alors intégré les violences carcérales, et nombre d'entre eux deviennent des délinquants professionnels prenant part à des actes de vandalisme de toutes sortes.

De plus, ce centre ne dispose pas d'espace récréatif ni de programme éducatif adapté. De par l'état déplorable des infrastructures, ainsi que le manque de personnel formé, aucun modèle efficace de réinsertion ne peut être offert aux prisonniers. Le développement d'une attitude positive serait pourtant indispensable à la réintégration des jeunes dans la société lors de leur sortie de prison.

Pour toutes ces raisons, nous avons lancé une initiative mêlant activités récréatives et enseignement, visant à améliorer l'estime de soi et le développement personnel des jeunes de cette prison. Cette initiative est née sous la forme d'un projet d'art particulier : la fresque murale. Il ne s'agit pas uniquement de peindre : l'art est utilisé comme processus éducatif menant à l'intégration et à la socialisation de ces jeunes. Ce projet a été accompagné par un psychologue et un artiste – moi-même.

Grâce à l'appui d'Eirene Suisse, il a été possible de débuter la première phase du projet en février 2008 pour une période de sept mois. Durant cette phase, les six jeunes prisonniers ont participé à l'élaboration d'une fresque murale écologique ayant comme thème « la nature, le sport et la maison ».
Les jeunes ont eux-mêmes choisi ce sujet lors d'une série d'ateliers animés par le psychologue et moi-même. Ces ateliers avaient pour objectif d'offrir à ces jeunes un espace de réflexion, de récréation, d'interaction et d'apprentissage. En prison, ils n'avaient jusqu'alors jamais eu l'opportunité d'avoir accès à un tel espace.

L'élaboration des fresques murales a eu un grand impact sur les jeunes, particulièrement lors des cercles de réflexion durant lesquels ils ont pu partager des anecdotes de leur vie. Certaines d'entre elles étaient particulièrement tristes et émouvantes, ces jeunes ayant été confrontés à de nombreuses situations difficiles. Cet espace de discussion a été très important pour eux : il leur a permis de mettre des mots sur les émotions et les éléments négatifs qu'ils pensaient ne jamais pouvoir partager en groupe. Dans ces groupes de soutien mutuels, le psychologue coordonnait la partie psychosociale alors que j'ai pris en charge les ateliers de peinture. Ensemble, nous avons élaboré la fresque murale, et les méthodes mises en place se sont révélées très efficaces pour ouvrir un espace de dialogue et d'interaction au sein du groupe.

Faire partie de ce projet de muralisme à la prison de Bluefields m'a fait grandir. Grâce au partage avec ces jeunes, qui ont été exposés toute leur vie à des situations de vulnérabilité, d'exclusion sociale, et dont le futur paraît incertain, j'ai pu voir la vie sous une nouvelle perspective. Je suis devenu plus empathique. J'ai perçu la nécessité d'avoir au sein des prisons des programmes menant à des changements positifs dans la vie des jeunes prisonniers. Ils ont le droit d'avoir accès à une éducation de qualité, dont l'effet sur leur réinsertion sociale ne fait aucun doute.

Leur donner la capacité d'affronter leurs peurs et leur apprendre à éviter de s'exposer à toute situation qui pourrait mettre en danger leurs libertés est un grand défi. Nous devons néanmoins le relever pour permettre à cette population de débuter une vie nouvelle après la prison.

Michael Hammond
Artiste et travailleur social, fondateur de la Fundación Murales RACCS, partenaire d'Eirene Suisse au Nicaragua



Toute l'équipe et le Comité d'Eirene Suisse vo
et vous remercient chaleure


S. Ochay, Ouganda, 2018

Coup d'œil dans l'univers carcéral ougandais

Se représenter une prison dans un pays en développement, c'est pour beaucoup l'occasion d'imaginer à peu de chose près à quoi ressemble l'enfer. D'une surpopulation carcérale battant tous les records à un niveau d'hygiène déplorable, en passant par un sentiment d'insécurité constant, tout semble s'accorder pour rebuter même les plus téméraires. En Afrique, l'Ouganda fait pourtant partie de ces exceptions dont de nombreux pays auraient tort de ne pas s'inspirer.

Qu'on se le dise en préambule, on est loin du confort d'un hôtel cinq étoiles. Un simple coup d'œil dans les baraquements où les détenus passent la nuit avec, en guise de matelas, une couverture militaire aux allures de vieux torchons, suffit à se faire une idée des conditions qui y règnent. Sixièmes mondial au classement 2018 du magazine Forbes[1] en termes de surpopulation carcérale avec un taux d'occupation de 293.2%, les geôles ougandaises débordent littéralement.

Le système de justice, trop lent car sous-équipé pour absorber la quantité de cas à traiter, génère un temps d'attente démesuré avant jugement. Et comme il n'est pas question de prendre le risque de laisser filer les prévenus, beaucoup passent des mois, voire des années, à attendre la décision des magistrats, qu'ils soient coupables ou non. La pauvreté dont souffrent de nombreux ougandais ne permettant guère l'usage de sanctions financières, le moindre petit larcin conduit inextricablement à revêtir l'emblématique uniforme jaune, caractéristique d'une mise au ban drastique de la société.

Mais tout n'est pas si sombre au royaume du châtiment. Mon travail avec Advance Afrika m'en a ouvert les portes le temps de quelques formations en entrepreneuriat pour les jeunes détenus, afin de les préparer au mieux aux nombreux défis que leur réserve la réintégration auprès de leur communauté. J'ai donc eu l'occasion de voir de plus près comment les choses s'y vivent.

Le gouvernement ougandais, par le biais du service des prisons, met un point d'honneur à assurer le maintien d'une forme d'humanité en milieu carcéral. Preuve en est son ouverture d'esprit à l'idée que des ONG viennent s'en mêler. La société civile ne peut combler l'absence de fonds publics qu'à la condition que les institutions se montrent coopératives, d'autant plus lorsqu'il s'agit de prisons.

La cage à poule qui nous sert de salle de classe fait figure d'avant-poste de qualité pour observer ce qui se passe autour de nous, lorsque la fumée générée par les fours de fortune autour desquels s'affairent les prisonniers nous le permet. Pour nourrir le feu, un détenu se défoule à grand coup de hache sur une branche d'arbre. Ils sont ici libres de cuisiner, et d'ainsi complémenter ce qui leur est fourni par le gouvernement.

Au centre de la cour, un gardien se frotte les tempes pour asséner un coup fatal à son adversaire embastillé lors d'une partie d'*Awélé*, célèbre jeu typiquement africain, le tout au son du groupe de musique qui s'active dans la cour voisine. Un autre se fait raser la tête par un détenu à l'ombre d'un arbre avec un rasoir à lame, scène qui pourrait facilement se transformer en prise d'otage et illustre à merveille la confiance et la relation amicale qui règnent entre les geôliers et leurs ouailles.

Les activités des travailleurs sociaux et des ONG offrent quelques opportunités de formation aux prisonniers et certains d'entre eux excellent dans la confection de toute sorte d'objets, qu'ils vendent ensuite aux abords du bâtiment. Compte-tenu des conditions, la réhabilitation fonctionne plutôt bien en Ouganda et l'impulsion donnée par le gouvernement y est sans doute pour beaucoup.

Chaque soir, au moment de quitter les lieux, je regarde passer d'un œil médusé un arrivage de nouveaux détenus en provenance du commissariat local. Les geôles semblent se remplir plus vite qu'elles ne se vident. Si la vie à l'intérieur est moins infernale que l'on pourrait penser, elle n'est cependant guère enviable. L'ensemble du système juridique et carcéral a encore définitivement beaucoup de progrès à accomplir.

Gaëtan Bidaud
Volontaire auprès d'Advance Afrika, partenaire d'Eirene Suisse en Ouganda

[1] McCarthy, N. (2018, 26 janvier). *The world's most overcrowded prison systems.* Disponible sur : www.forbes.com.






AMI, Rwanda, 2018

Les difficultés de réintégration des ex-prisonniers pour crime de génocide

L'année 1994 marque l'ouverture d'une plaie dans la société rwandaise. En l'espace de trois mois seulement, plus d'un million de personnes sont assassinées lors du génocide des Tutsis. Organisées par des milices, les tueries sont principalement perpétrées par la population civile de l'ethnie hutu. D'une violence inouïe, celles-ci prennent fin suite au contrôle de l'essentiel du territoire national par le Front Patriotique Rwandais.

Des milliers de coupables sont arrêtés et emprisonnés dans l'attente de leur procès. Les tribunaux ordinaires étant rapidement submergés, il est décidé de recourir aux juridictions *gacaca*, une forme de justice s'inspirant des pratiques traditionnelles de résolution des conflits. Après avoir avoué leurs crimes et demandé pardon, purgé leur peine ou été innocentés, des milliers de génocidaires sortent ainsi de prison en peu de temps.

Leur retour rapide dans la société, sans préparer au préalable leur réinsertion familiale et communautaire, ravive les tensions et les souffrances psychologiques. Sur fond de haine, un climat de méfiance et de vengeance s'instaure entre survivants et bourreaux.

Rejetées de toute part, rongées par les remords et par la honte, de nombreuses personnes ayant participé aux tueries s'isolent pour éviter d'affronter les regards portés sur elles. Au-delà des ex-prisonniers eux-mêmes, les membres de leur famille doivent également faire face au stigmate d'être enfant, époux ou épouse d'assassin. L'absence de dialogue entre les parties, de même que les conflits liés aux bien pillés durant le génocide, creusent d'autant plus le fossé inter-ethnique.

Pour tenter de cicatriser la plaie, l'Association Modeste et Innocent (AMI) s'efforce de promouvoir la *Bonne Puissance*, c'est-à-dire la capacité d'assurance, de résilience et de non exclusion de toute personne vulnérable. Elle promeut dans ce cadre la réintégration psychosociale des anciens prisonniers, via la méthode dite de la thérapie sociale.

Concrètement, l'AMI organise des séances de médiation familiale, de même que des groupes de rapprochement entre génocidaires et rescapés, nommés *AMATABA*. Ces groupes sont des lieux de confession, de demande, d'octroi et de célébration de pardon. En somme, ce sont des lieux de guérison individuelle et collective.

À l'heure actuelle, l'AMI a déjà créé 84 groupes AMATABA, rassemblant un total de 6'554 personnes, dont plus de la moitié d'ex-prisonniers. Malgré des efforts conjugués, des dizaines de milliers de personnes restent exclues par leur communauté et par leur famille, vivant dans une situation de misère psycho-socio-économique.

L'année 2019 marquera un défi supplémentaire pour la société rwandaise. Plusieurs dizaines de milliers de génocidaires seront en effet libérés, du fait qu'ils auront purgé leur peine maximale de 25 ans d'emprisonnement. Afin de répondre au mieux à ce défi, Eirene Suisse soutient l'AMI dans la formation d'animateurs en thérapie sociale.

Suite à une thérapie, une rescapée du génocide témoigne :
"*C'est vrai! Il a tué mon enfant ; il a reconnu le crime et il est venu me demander pardon après que nous nous sommes retrouvés dans le même groupe AMATABA. Cela n'était pas chose facile pour moi. Mais j'ai vu comment il pleurait et tremblait de peur et j'ai eu pitié de lui. J'ai vu qu'il s'était vraiment repenti et j'ai senti en moi la force de lui pardonner. Je lui ai pardonné. J'étais touchée par la manière dont il a reconnu le crime. Avant de lui accorder le pardon, il ne pouvait pas s'approcher de moi. Je le traitais comme un ennemi odieux, un monstre que je détestais. Maintenant, cette perception a changé. Notre relation ne cesse de s'améliorer.*"

D'après un texte de Jean Baptiste Bizimana
Coordinateur de l'AMI, partenaire d'Eirene Suisse au Rwanda

Texte original disponible sur www.eirenesuisse.ch > actualités > nouvelles

Eirene Suisse

Journal adressé aux membres de l'Association Eirene Suisse

Correspondance :
Rue des Côtes-de-Montbenon 28
1003 Lausanne
Tél: 022 321 85 56
www.eirenesuisse.ch
info@eirenesuisse.ch

Versements :
Association Eirene Suisse
1202 Genève
CCP: 23-5046-2
SWIFT/BIC : POFICHBEXXX
IBAN : CH93 0900 0000 2300 5046 2

Rédaction : *Florine Jacques*
Relecture : *Patricia Carron, Théo Héritier, Florine Jacques, Bastien Morard, Damiana Trapaga*
Mise en page : *Théo Héritier*
Impression *: Afiro, entreprise sociale et formatrice*